

<p style="text-align: center;">Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p style="text-align: center;">Vendredi 12 avril 2024</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 5 avril 2024 DATE D’AFFICHAGE : 5 avril 2024</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 12 Nombre de Conseillers votants : 16</p>
---	--

L’an deux mil vingt-quatre, le vendredi 12 avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Yves LINGER).

**Présents** : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Estelle HERVY), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Bernadette BROUSSEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Anne GROLEAU), Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Madame Chantal LEYE, Monsieur Yves LINGER, Madame Estelle HERVY, Madame Anne GROLEAU, Monsieur Nicolas CITEAU.

**Absentes** : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Delphine JOFFRAUD.

**Pouvoirs** : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Monsieur Yves LINGER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Madame Estelle HERVY a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Madame Anne GROLEAU a donné pouvoir à Madame Bernadette BROUSSEAU.

Monsieur Gilles CHASSIER a été élu secrétaire de séance.

### DEMANDE DE SUBVENTION A L’OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE POUR LA POINTE DE MERQUEL

La Commune envisage l’aménagement paysager de la pointe de Merquel. Il s’agit actuellement d’une ancienne zone naturelle remblayée au fil des années afin d’en faire une aire de retournement pour les véhicules. Très fréquentée par les promeneurs, ce lieu qui offre une vue panoramique exceptionnelle sur la mer, souffre d’un aménagement qui le dénature complètement : remblai imperméable, blocs anti-stationnement, bancs en plastique recyclé, érosion des pelouses sommitales, stationnement anarchique, etc...

Une mission confiée à un paysagiste a permis d’élaborer un projet qualitatif qui poursuit les objectifs suivants :

- Renaturer un site largement remblayé par la désimpermeabilisation du sol (espaces plantés de plantes endémiques, mise en protection des pelouses sommitales...),
- Lutter contre l’érosion des falaises en limitant le piétinement,
- Diminuer le nombre de places de parking disponibles afin d’améliorer l’image du site,
- Créer des espaces qualitatifs réservés aux piétons et séparés de l’aire de stationnement par un muret et des espaces plantés.

Le montant de ces travaux est estimé à 151 100 € HT.

Considérant que la Commune peut bénéficier du soutien financier de l’Office Français de la Biodiversité au titre de la protection et de la reconquête de la biodiversité sur le site de la Pointe de Merquel, le conseil municipal approuve à l’unanimité la demande de subvention auprès de l’OFB pour la réalisation de ce projet d’aménagement de la Pointe de Merquel.

Reçu au contrôle de légalité  
le 17/04/2024  
Publié ou notifié  
le 18/04/2024  
Le Maire.

Mesquer/delib/2024/04/12/7.5.1/CMM

